



BILATÉRALE DEX OCCITANIE : ON VOUS DIT TOUT !

FIN JUIN LA CFE-CGC DEX OCCITANIE ÉTAIT INVITÉE À LA TRADITIONNELLE RÉUNION BILATÉRALE ESTIVALE AVEC MME HURTADO (DEX OCCITANIE), MR DAUGAS (DRH) ET MME JUNCA (RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES). CELA FUT L'OCCASION D'ABORDER PLUSIEURS POINTS.

LES FUSIONS SUR NOTRE DEX :

La CFE-CGC a toujours du mal à accepter le changement brutal des règles opéré lors de la fusion des 4 secteurs de la DT de l'HERS et Lauragais (cf notre tract du mois de juin 2024). Ainsi, le « pacte de bon sens » qui consistait à fusionner des secteurs uniquement dans le cadre de vacance d'emploi de DS a été rompu. **Nous avons demandé que ce projet soit la malheureuse exception à cette règle pratiquée jusqu'alors, mais sur ce point nous n'avons obtenu aucune réelle garantie.** En effet, même si le discours se veut rassurant : « *pas de frénésie dans les fusions, pas plus de 7 % des secteurs de la DEX soit en moyenne 10 fusions par an, pas de fusions dans tous les sens pour mettre en place des DACB...* » **nous sentons bien que le vent a tourné** et que la relative sérénité sur ce sujet n'est plus au rendez-vous.

La CFE-CGC DEX Occitanie reste bien entendu en alerte et a réitéré la demande d'un accompagnement **RH PREMIUM** pour les cadres dans ce nouveau contexte de fusion. Par ailleurs, **nous sommes toujours en attente d'actions fortes de la part de la DEX en vue de limiter les risques psychosociaux (RPS)** pour l'ensemble du personnel.

DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES DACB :

Vous êtes nombreux à nous demander si la règle de « ne pas nommer un DACB sur un secteur tant qu'il y a un RCPART non retenu DACB » serait réellement respectée. La réponse est OUI. Il va être demandé aux RCPART dans cette situation de se recentrer sur le cœur de leur métier : la gestion du PTF client.

Sur la question des RCPART non retenus qui souhaiteraient candidater à nouveau lors de la seconde vague d'appel à candidature qui vient de commencer, la réponse est NON, ils devront attendre.

Nombreux sont les DACB qui se sont émus des écarts des primes de prise de fonction.

Nous vous rappelons les règles :

- 1000€ pour tous d'office !
- 1500 euros si 8 COBAS à manager.
- 2 000 si 10 COBAS
- 500 euros pour les DACB qui changent de secteur.
- S'il y a un allongement de la durée de trajet : de 300€ à 1500€ en plus.

Attention sur ce dernier point : il ne s'agit pas d'un allongement en Km mais bien d'un allongement de temps de trajet.

Le maximum versé au total pour cette prime a été jusqu'à présent de 3000€.

La direction insiste : si certains ne comprennent pas ou pensent qu'il y a une erreur il ne faut pas hésiter à en parler et se rapprocher de son RRH.

La CFE-CGC peut aussi au besoin prendre le relais et être un soutien sur ces points.

LES CCPROS :

Le 3.3 en 2025 : Mythe ou réalité ? quelle est la première tendance ? Combien par territoire ?

Sur cette question que nombre d'entre vous nous ont posé au fil de nos rencontres sur le terrain, la direction avance à pas de velours - pour ne pas dire timidement - argumentant que nous n'en sommes qu'aux prémices de l'expérimentation...

Nous citons notre DEX : « Il faut le temps déjà d'installer tout le monde, c'est nouveau aussi bien pour les DS que pour les CC PRO. De plus, les outils d'analyse de performance pour les CC Pro doivent être appréhendés au mieux par les DS. Nous avons donc pris la mesure de la difficulté et entreprenons avec les managers des formations pour comprendre les outils et le travail du CC PRO. Les DS grandissent sur le pilotage du CC PRO, il y a beaucoup d'ateliers de professionnalisation pour les DS. On attend plus des CCPRO, notamment pour les 3.2, mais ne précipitons rien... »

La CFE CGC a rappelé que le 3.3 est important car c'est une marche supplémentaire dans l'évolution professionnelle dans un métier essentiel pour la BGNP.

Promouvoir des CCPROS en 3.3 devrait permettre mécaniquement de proposer à des CCPRO 3.1 des postes en 3.2.

LES PDI : PLAN DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUALISÉ

La CFE CGC s'inquiète de la multiplication de ces PDI sur de très nombreux métiers.

D'antan c'était surtout les COBAS qui se voyaient proposer un plan de développement. **Aujourd'hui, les conseillers de la LCB en ont toujours mais nous observons qu'il y en a également chez les CCPRO, RCPART et DACB !**

Nous avons réclamé qu'il y ait, dans chaque PDI, une bonne dose de Pédagogie, de Délicatesse et d'Intelligence ! La CFE CGC ne souhaite plus entendre parler de PDI inatteignable, donné sans aucun sens et vécu tel un véritable couperet... Ce ne doit pas être une punition ! La CFE CGC Dex Occitanie alerte sur la recrudescence de RPS pour le personnel lors de PDI mal menés.

LES CHALLENGES NATIONAUX ET LES CHANGEMENTS DE RÈGLES

Cela semble être le leitmotiv du moment : « changement des règles ». Des CBP et des CA nous ont fait part de leur agacement, somme toute légitime, en lien avec des changements inopinés de dates de fin des OLYMPIADES. La date de fin initialement prévue le 16 juin se voit de façon arbitraire décalée au 30 juin. Ainsi c'est comme si en pleine épreuve du 100 mètres les athlètes se voyaient signifier, à quelques foulées de la ligne d'arrivée, qu'il fallait faire 25 mètres de plus... Certes cette décision est nationale, mais nous avons suggéré à notre DEX de veiller à ce que des secteurs classés le 16 juin ne se voient pas pénalisés le 30 juin.

La CFE CGC reste toujours votre interlocuteur privilégié sur la DEX Occitanie.

Rejoignez la seule organisation réformatrice
qui défend exclusivement vos intérêts :



Cadres,
encadrants,
ligne bancaire,
commerciaux,
experts...

100% Engagée

100% Transparente

100% Présente

100% A l'écoute

Soyez acteurs et adhérez !



#ADHERER CFE-CGC
CFECGCGROUPELAPOSTE.FR

100% À VOS CÔTÉS
VOTEZ CFE-CGC

CFE-CGC GROUPE LA POSTE - 90 RUE LAFAYETTE - 75009 PARIS
01 48 24 77 32 - cgclaposte@gmail.com



HUGO DOGAN
(EX DR LR)
06 69 38 04 01



PHILIPPE HECIAK
(EX DR TAG)
06 27 15 48 99



MARIE AZNAR
(EX DR LR)
06 29 38 90 75



JULIEN GODEFROY
(EX DR TAG)
06 27 15 49 00



YANNICK POGAM
(EX DR LR)
06 61 07 76 45



BERNARD DAURIGNAC
(EX DR TAG)
06 26 57 72 08



VINCENT ESPITALIER
(EX DR HO)
06 14 95 18 30



